

**Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot**

LOT / ILOT	—	surface du lot / de l'îlot [ares]
surface d'emprise au sol [m <sup>2</sup> ]	min.   max.	min.   max. — surface constructible brute [m <sup>2</sup> ]
surface de scellement du sol [m <sup>2</sup> ]	max.	min.   max. — type et nombre de logements
type de toiture	—	max.   min.   max. — nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions	—	hauteur des constructions [m]

**Délimitation du PAP et des zones du PAG**

	délimitation du PAP
	délimitation des différentes zones du PAG

**Courbes de niveau**

	terrain existant
	terrain remodelé

**Nombre de niveaux**

I, II, III, ...	nombre de niveaux pleins
+1,2,...R	nombre d'étages en retrait
+1,2,...C	nombre de niveaux sous combles
+1,2,...S	nombre de niveaux en sous-sol

**Hauteur des constructions**

hc-x	hauteur à la corniche de x mètres
ha-x	hauteur à l'acrotère de x mètres
hf-x	hauteur au faite de x mètres

**Types, dispositions et nombre des constructions**

x-mi	x maisons isolées
x-mj	x maisons jumelées
x-mb	x maisons en bande

**Types et nombres de logements**

x-u	x logements de type unifamilial
x-b	x logements de type bifamilial
x-c	x logements de type collectif

**Formes de toiture**

tp	toiture plate
tx (y%-z%)	toiture à x versants, degré d'inclinaison
	orientation du faite

**Gabarit des immeubles (plan / coupes)**

	alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
	limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
	alignement obligatoire pour dépendances
	limites de surfaces constructibles pour dépendances
	limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
	limites de surfaces constructibles pour avant-corps

**Délimitation des lots / îlots**

	lot projeté		îlot projeté
	terrains cédés au domaine public communal		

**Degré de mixité des fonctions**

	pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
	pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
	pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

**Espaces extérieurs privés et publics**

	espace vert privé
	espace vert public
	aire de jeux ouverte au public
	espace extérieur pouvant être scellé
	voie de circulation motorisée
	espace pouvant être dédié au stationnement
	chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
	voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

**Plantations et murets**

	arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
	haie projetée / haie à conserver
	muret projeté / muret à conserver

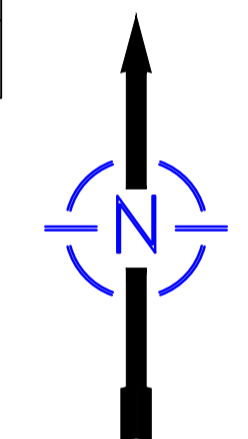
**Servitudes**

	servitude de type urbanistique
	servitude écologique
	servitude de passage
	élément bâti ou naturel à sauvegarder



LOT 1		0.96 ares	
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

LOT 2		1.30 ares	
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-



Q:\ROUTE\211017 - Modification PAP à Boudler\02 Plans - Plans\00 PAP\01 Avant-projet\211017\_000\_001.dwg


INDICE	DESSINE	DATE	CONTROLE	MODIFICATION
--------	---------	------	----------	--------------

M. OUVRAGE : Madame Weicker Chantal	Dessiné par : FMO	Signature :
	Date : 05.02.2021	

PROJET : Modification du P.A.P. "An de Quarten" à Boudler	Contrôlé par : TMO	Signature :
	Date : 05.02.2021	

OBJET : PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER	Responsable : MUR	Signature :
	Date : 05.02.2021	

Echelle : 1 / 250
-------------------

Bureau d'Etudes et de Services Techniques 2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg Tél. : 349090 Fax: 349433 E-mail : best@best.lu	N° DU PLAN : 211017 000 001
---	-----------------------------